

**PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL  
SUR LES  
SERVICES PARTAGÉS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**EN RÉPONSE AUX CONSTATATIONS DE L'AUDIT ET AUX RECOMMANDATIONS FIGURANT DANS LE  
RAPPORT 4 « SERVICES PARTAGÉS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION »  
DES RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA DE L'AUTOMNE 2015**

**PRÉSENTÉ PAR  
LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA**

## INTRODUCTION

Dans son Rapport de l'automne 2015, le vérificateur général du Canada a examiné la mesure dans laquelle Services partagés Canada (SPC) avait réalisé des progrès dans la mise en œuvre des principaux éléments de son plan de transformation et dans le maintien du fonctionnement des services existants. L'audit a également consisté en l'examen du soutien fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) ainsi que la gouvernance et le leadership qu'il avait exercés à l'égard de la vision stratégique pour SPC. La façon dont cette vision s'intégrait au paysage informatique du gouvernement a également fait l'objet d'un examen.

Le Rapport a permis de constater que le SCT aurait dû fournir une orientation stratégique additionnelle pour la transformation des services de la technologie de l'information (TI) du gouvernement, et que le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada était toujours à l'état d'ébauche. En outre, le Rapport a indiqué qu'un Plan stratégique de la TI aiderait SPC :

- à éclairer son orientation et à établir ses priorités;
- à déterminer les secteurs où il se doit d'être plus efficient et efficace;
- à harmoniser ses mesures avec les activités de ses partenaires, à savoir la prestation de programmes et de services aux Canadiens.

Compte tenu de ces constatations, le vérificateur général a recommandé que le SCT mette à exécution un Plan stratégique définitif de la TI pour le gouvernement du Canada.

Le SCT a accepté cette recommandation et il terminera le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada d'ici le 31 mars 2016, et travaillera avec les ministères et organismes pour les aider à mettre en œuvre le Plan, une fois qu'il est approuvé.

| Recommandation du vérificateur général  | Réponse   | Mesures et délais   |
|---|---|---|
| <p><b>Recommandation 4.47 du BVG</b></p> <p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait mettre à exécution un Plan stratégique définitif en matière de technologies de l'information pour le gouvernement du Canada. <b>(4.16–4.23, 4.43–4.46).</b></p> | <p><b>Réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à la recommandation :</b></p> <p>Recommandation acceptée.</p> <p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada terminera le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada d'ici le 31 mars 2016, et travaillera avec les ministères et organismes pour les aider à mettre en œuvre le Plan une fois qu'il est approuvé.</p> | <p><b>Mesures connexes à prendre par la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) – Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour donner suite à la réponse au BVG :</b></p> <p>La DDPI terminera le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada, et établira une vision stratégique et une orientation pour l'évolution de la technologie de l'information (TI) du gouvernement. Ce Plan stratégique fournit au gouvernement du Canada, et aux fournisseurs de services de la TI centralisés – Services partagés Canada (SPC) et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) – une orientation et des priorités pour la transformation des systèmes de la TI du gouvernement et l'amélioration de la gestion de la TI, de la sécurité et de la prestation des services. Le Plan stratégique orientera SPC dans la mise à jour de son plan de transformation et aidera ainsi toute la collectivité de la TI du gouvernement à élaborer et à coordonner ses plans et ses activités en matière de TI.</p> <p><b>Calendrier :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La DDPI du SCT doit examiner le Plan stratégique de la TI de 2013 pour déterminer les changements à y apporter en fonction de la nouvelle technologie et des nouveaux développements opérationnels et stratégiques. Mai à septembre 2015. État : terminé.</li> <li>2. La DDPI du SCT doit tenir des consultations générales auprès de la collectivité des DPI au sujet du nouveau Plan stratégique. Décembre 2015 à janvier 2016. État : terminé.</li> <li>3. La DDPI du SCT doit terminer les consultations auprès des équipes internes chargées de la Politique sur la TI. Décembre 2015 à janvier 2016. État : terminé.</li> </ol> |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>4. Services partagés Canada doit fournir des suggestions et des commentaires sur le Plan stratégique à la DDPI du SCT. Février 2016. État : terminé.</p> <p>5. La DDPI du SCT doit terminer le Plan stratégique. Date d'achèvement prévue : le 31 mars 2016.</p> <p>Après l'achèvement du plan stratégique, la DDPI assurera l'approbation du plan et aidera les ministères et organismes à procéder à la mise en œuvre du Plan stratégique de la TI en suivant le cycle de gestion de la TI existant.</p> <p><b>Responsable</b> : Le dirigeant principal de l'information du gouvernement fédéral, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.</p> |
|--|--|---|